

**DIVORCE**

**LIQUIDATION D'UNE SÉPARATION DE BIENS**

**LISTE DES PIÈCES À FOURNIR**

**I. Procédure de divorce**

- Coordonnées des avocats des époux ;
- Copie des jugements et/ou ordonnance afférents au divorce s'il y a lieu.

**II. Dispositions testamentaires**

- Copie de l'acte de donation entre époux s'il y a lieu.

**III. État civil**

- Copie resto/verso de la carte d'identité (ou passeport) ;
- Extrait de l'acte de naissance de moins de trois mois ;
- Extrait de l'acte de mariage de moins de trois mois ;
- Copie du contrat de mariage (s'il y a lieu) ;
- Questionnaire d'état-civil dûment complété.

**IV. Créance entre époux/indivision**

- Copie de toutes factures, titres ou relevés de compte justifiant d'une créance de l'un des époux à l'encontre de l'autre époux ;
- Copie de toutes factures, titres ou relevés de compte justifiant d'une créance de l'un des époux à l'encontre de l'indivision.

**V. Actif**

• **Établissements bancaires**

- Copie du dernier relevé de(s) compte(s) joint(s) + adresse et dénomination des banques.

• **Bien(s) immobilier(s) indivis**

- Titre(s) de propriété ;
- Évaluation de la valeur des biens immobiliers indivis (avis de valeur de moins de 3 mois par une agence immobilière ou expertise) ;
- Valeur locative des biens immobiliers indivis (avis de valeur de moins de 3 mois par une agence immobilière ou expertise) en cas d'occupation privative du bien par l'une des parties ;
- Nom et adresse du syndic si les biens sont en copropriété ;

- Copie du bail et du dernier relevé du compte de gérance éventuel si les biens sont loués.
- Parts de société acquises par les deux époux
- Kbis de la société de moins de trois mois ;
- Copie des statuts constitutifs revêtus des mentions d'enregistrement de la Recette des Impôts ;
- Copie des statuts mis à jour (s'il y a lieu) ;
- Attestation de la valeur actuelle des parts sociales ou des actions établies par un expert-comptable.
- Divers
- Copie de la carte grise des véhicules automobiles acquis par les deux époux et leur valeur ARGUS.

VI. **Passif** (toutes sommes restantes dues au jour du partage)

- Factures des sommes dues par l'indivision (impôts sur le revenu, taxe foncière, taxe d'habitation, électricité, téléphone, charges de copropriété ...)
- Copie des actes ou contrats de prêts souscrit par l'indivision en cours + tableau d'amortissement définitif.

VII. **Comptabilité – Provision sur frais**

- Copie des RIB respectifs des époux ;
- Prévoir un virement bancaire de provision sur frais de 350 €.